
MAIRIE DE VILLETANEUSE
AVIS DE
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe les habitants que le Conseil municipal est convoqué et se réunira à la Mairie, en séance ordinaire, le :

MARDI 02 AVRIL 2024 A 18H00

**LA SEANCE SERA RETRANSMISE EN DIRECT
VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE.**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation et arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 février 2024.

D. EXCELLENT :

Affaire n°01 :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CIMETIERE DES JONCHEROLLES (SICJ) – ELECTION D’UN NOUVEAU REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU SYNDICAT.

Affaire n°02 :

GROUPEMENT D’INTERET PUBLIC (GIP) MAXIMILIEN - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L’ASSEMBLEE GENERALE.

Affaire n°03 :

LISTE DES MARCHES DE FOURNITURES, SERVICES OU TRAVAUX CONCLUS EN 2023.

Affaire n°04 :

REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L’EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE.

Affaire n°05 :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024.

Affaire n°06 :

IMPÔTS LOCAUX – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2024.

Affaire n°07 :

APPROBATION SOUSCRIPTION EMPRUNT 2024.

Affaire n°08 :

CONSTITUTION D’UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES.

Affaire n°09 :

ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES - ANNÉE 2024.

Affaire n°10 :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS.

Affaire n°11 :

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Affaire n°12 :

COMPLEMENTAIRE SANTE ET ASSURANCE PREVOYANCE – PARTICIPATION A LA MISE EN CONCURRENCE ORGANISEE PAR LE CIG.

Affaire n°13 :

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ET DE LOCAUX ENTRE LA VILLE ET L'EPT PLAINE COMMUNE.

Affaire n°14 :

ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – PCS.

T. ZAHIDI :

Affaire n°15 :

PLAINE COMMUNE HABITAT : COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2022.

Affaire n°16 :

APPROBATION DE LA CONVENTION DE RESERVATION ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET LE BAILLEUR « SEINE-SAINT-DENIS HABITAT » DANS LE CADRE DU PASSAGE D'UNE GESTION « EN STOCK » VERS UNE GESTION « EN FLUX ».

Affaire n°17 :

APPROBATION DE LA CONVENTION DE RESERVATION ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET LE BAILLEUR « SEQENS » DANS LE CADRE DU PASSAGE D'UNE GESTION « EN STOCK » VERS UNE GESTION « EN FLUX ».

Affaire n°18 :

APPROBATION DE LA CONVENTION DE RESERVATION ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET LE BAILLEUR « IMMOBILIERE 3F » DANS LE CADRE DU PASSAGE D'UNE GESTION « EN STOCK » VERS UNE GESTION « EN FLUX ».

Affaire n°19 :

APPROBATION DE LA CONVENTION DE RESERVATION ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET LE BAILLEUR « PLAINE COMMUNE HABITAT » DANS LE CADRE DU PASSAGE D'UNE GESTION « EN STOCK » VERS UNE GESTION « EN FLUX ».

Y. ESSOM :

Affaire n°20 :

VIE ASSOCIATIVE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 1^{er} VOLET 2024.

M. AMMAD :

Affaire n°21 :

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2024.

Affaire n°22 :

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT « PROGRAMME RÉUSSITE ÉDUCATIVE » AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2024.

E. COULANGES :

Affaire n°23 :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LE C.S.V.O. ET LE C.S.V.F.

H. BAH :

Affaire n°24 :

APPROBATION DU PROGRAMME ET DE LA CONVENTION DE MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉDIÉ À LA PRATIQUE DES SPORTS DE COMBAT A VILLETANEUSE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ PLAINE COMMUNE DÉVELOPPEMENT.

Affaire n°25 :

APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION DU BRANCHEMENT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GYMNASSE JESSE OWENS PAR LE SMIREC ET AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE LA SIGNER.

D. DIAKITE :

Affaire n°26 :

ACQUISITION FONCIÈRE PAR LA VILLE DE VILLETANEUSE DU LOCAL D'ACTIVITÉ APPARTENANT AU DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS SITUÉS LOT NUMÉRO 4 SIS 9 RUE DU 19 MARS 1962, ET CADASTRÉ SECTION D NUMÉRO 220 A VILLETANEUSE.

N. MARTINIS :

Affaire n°27 :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LE DÉPART D'UNE CLASSE DE DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE JULES VALLES DU 13 AU 17 MAI 2024.

F. LAROCHE :

Affaire n°28 :

POLITIQUE DE LA VILLE : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE COFINANCEMENT 2024 RELATIVES AU CONTRAT DE VILLE.

Affaire n°29 :

POLITIQUE DE LA VILLE : PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE ENGAGEMENTS 2030.

D. EXCELLENT :

Affaire n°30 :

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Villetaneuse, le 20 mars 2024



Diennor EXCELLENT

